

## On m'a offensé ! Comment réagir ?

M. X m'a adressé des paroles humiliantes ; Mme Y m'a jeté un regard méprisant ; mon patron m'a ridiculisé en public ; un proche a trahi ma confiance ; un collègue a lancé une rumeur contre moi ; certains ont ri quand j'ai exprimé mes idées ; un copain a dit que j'étais mauvais en foot alors que je marque des buts ; ma voisine m'a dit que je ne sais pas cuisiner ; ma camarade m'a insulté(e). Dans l'église, quelqu'un a même osé me dire que...

Dans ces situations, je me sens offensé(e) par la personne qui n'a pas respecté mon honneur ou mes droits. Ma réaction naturelle est généralement la colère, cachée ou exprimée. Souvent j'ai envie de punir le ou les responsables de l'offense. Alors, si je suis chrétien, comment réagir ?

### 1. Rester calme

Un dicton romain disait : "la colère est une courte folie". Une personne en colère peut agir et parler dans la précipitation, d'une façon qu'elle-même regrettera. La Bible dit la même chose :

*Que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler, lent à se mettre en colère ; car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu (Jacques 1.19-20 ; cf. Proverbes 14.17).*

Un brusque sentiment d'indignation contre l'injustice peut se comprendre, mais attention : le péché nous guette ! Caïn se met en colère en observant que Dieu a accepté l'offrande de son frère Abel mais pas la sienne. Dieu lui explique qu'il doit choisir entre deux attitudes :

*Certainement, si tu agis bien, tu relèveras ton visage, et si tu agis mal, le péché se couche à la porte, et ses désirs se portent vers toi : mais toi, domine sur lui (Genèse 4.7).*

Si on laisse ce sentiment de révolte s'installer, il va produire des fruits toxiques :

*Que toute amertume, toute animosité, toute colère, toute clameur, toute calomnie, et toute espèce de méchanceté, disparaissent du milieu de vous (Éphésiens 4.31 ; cf. Colossiens 3.8).*

Alors Paul donne une règle de conduite pour éviter de produire ces fruits de la colère :

*Si vous vous mettez en colère, ne péchez point ; que le soleil ne se couche pas sur votre colère (Éphésiens 4.26).*

Mon sentiment de colère ne devrait donc jamais durer au-delà du coucher du soleil le même jour !

### 2. Laisser Dieu faire justice

Dieu est-il insensible à l'injustice ? Non ! Mais il nous demande de le laisser s'en occuper :

*Ne vous vengez point vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère ; car il est écrit : A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur (Romains 12.19).*

La colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu car elle est rarement une indignation de principe contre ce qui est mal aux yeux de Dieu. Elle est plus souvent une irritation personnelle, une réaction d'orgueil et d'égoïsme. Donc mes paroles et mes gestes de colère exprimeront mes frustrations, pas la pensée de Dieu. Cette réaction agressive de colère va aggraver la situation ! Dieu est juste : laissons-lui le soin de faire la justice.

### 3. Bien étudier le cas

Au départ, je ne me pose même pas de question : je me sens offensé parce que quelqu'un m'a clairement et volontairement offensé. Est-ce vraiment si sûr ? Parfois c'est bien le cas. Parfois, je crois constater une offense alors qu'il n'y en a pas eu du tout : j'ai croisé Mr X l'autre jour dans la rue ; moi, je lui ai fait un signe de la main ; mais lui, il n'a même pas voulu me regarder ! En fait, c'est très possible qu'il ne m'ait pas vu ! J'ai « interprété » une parole, un silence, un regard.

La Bible nous donne un principe fondamental : en cas de doute, ne supposons pas le mal !

*L'amour est patient, il est plein de bonté ; l'amour n'est point envieux ; l'amour ne se vante point, il ne s'enfle point d'orgueil, il ne fait rien de malhonnête, il ne cherche point son intérêt, il ne s'irrite point, il ne soupçonne point le mal (1 Corinthiens 13.4-5).*

Si les paroles offensantes nous ont été rapportées, prudence ! Vérifions avec plusieurs témoins dignes de foi.  
*Que par la bouche de deux ou de trois témoins toute parole soit établie (2 Corint. 13.1 ; cf. Matth. 18.16).*

#### **4. Faut-il poursuivre ou laisser tomber l'affaire ?**

S'il s'agit d'une affaire sans grande importance, appliquons tout simplement la recommandation de Paul :

*C'est déjà un défaut chez vous que d'avoir des procès les uns avec les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt quelque injustice ? Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt dépouiller ? (1 Corinthiens 6.7)*

Parfois, une offense contient un mensonge qui doit être corrigé : si par exemple un croyant est accusé à tort d'immoralité ou de malhonnêteté, il doit réagir et prouver son innocence ; sinon il est discrédité et ne peut plus servir. Alors il reste calme, il pardonne dans son cœur. Mais en même temps, il cherche à rétablir la vérité.

« Avaler » une offense contre son gré n'est pas une option : il faut choisir entre poursuivre ou renoncer.

#### **5. La responsabilité de l'offensé vis-à-vis de Dieu : pardonner**

*Jésus dit : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font (Luc 23.34).*

Les hommes sont en train de torturer Jésus et de se moquer de lui. Le Seigneur ne s'adresse pas à eux pour leur dire qu'ils sont pardonnés ! Mais il s'adresse à son Père, sans colère, sans rancune, sans désir de vengeance contre ces hommes rebelles et méchants. Il cherche même à les excuser. Quel exemple !

D'autres versets nous appellent à suivre ce modèle :

*Soyez bons les uns envers les autres, compatissants, vous pardonnant réciproquement, comme Dieu vous a pardonné en Christ (Éphésiens 4.32 ; cf. Matthieu 6.14, Colossiens 3.13).*

Ainsi, avant même que l'offenseur ne change d'attitude ou présente des excuses, le chrétien fidèle lui pardonne dans son cœur ; il décide de renoncer à la rancune, à la haine et au désir de vengeance. Il applique :

*Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais surmonte le mal par le bien (Romains 12.21).*

#### **6. La responsabilité de l'offensé envers l'offenseur : gagner son frère**

*Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins. S'il refuse de les écouter ... (Matthieu 18.15-17).*

Ce verset fait ressortir les trois démarches possibles : l'offensé va voir l'offenseur, sans témoin. Si le problème n'est pas réglé, alors il fait une deuxième démarche, cette fois avec des témoins. Si le litige persiste et qu'il s'agit de croyants, l'église intervient.

L'offensé est responsable de tenter la démarche mais il n'est pas responsable du résultat. C'est l'offenseur qui est seul responsable de son choix de reconnaître ses torts ou non.

#### **7. Conclusion**

Dieu me pardonne généreusement mes offenses ; je lui en suis très reconnaissant. À mon tour je suis prêt à pardonner généreusement dans mon cœur à ceux qui m'offensent (Matthieu 18.23-35) ; je renonce à la colère et au désir de vengeance. Je veille à ne pas offenser les autres, à m'excuser si ça m'est arrivé.

Dans tous les cas, je ne me laisse pas prendre au piège de l'amertume, de la colère, de la vengeance.

#### **8. Questions**

1. Citez et analysez des situations où vous vous êtes senti offensé.
2. Dans quel cas faut-il discuter avec l'offenseur ? Dans quel cas est-il préférable de s'en abstenir ?
3. Si l'offense ne peut pas être corrigée, comment réagir intérieurement pour ne pas s'enfermer dans un rôle de « victime » passive ?
4. Peut-on pardonner à un offenseur qui ne regrette pas son attitude ?

Jean Lacombe